

LES RANDONNEURS de l'ETOILE DU REVERMONT
01370 MEILLONNAS

ASSEMBLEE GENERALE - 10 Novembre 2018

Les co-présidentes ouvrent la séance, souhaitent la bienvenue aux membres présents et demandent à l'assistance d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés et ont oeuvré pour le club.

Sont excusé(e)s : Nicole Corre, Véronique Girard, Denise Larue, Daniel Magnon.

La parole est donnée à Jean-Pierre Aragon, adjoint au maire qui est excusé. Au nom de la municipalité, il remercie et félicite les bénévoles pour le travail accompli sur les sentiers bien entretenus. C'est un club dynamique qui est reconnu par delà les frontières communales.

RAPPORT D'ACTIVITE

Pour 2018, le club compte 328 adhérents (32 arrivées et 41 départs). 100 hommes et 228 femmes.

La répartition par âges est la suivante : 1 de 21/30 ans - 1 de 31/40 ans - 7 de 41/50 ans - 23 de 51/60 ans - 176 de 61/70 ans - 108 de 71/80 ans - 12 de 81/90 ans.

Les adhérents viennent de Bourg en Bresse (91), de Meillonnas (52). Les autres des communes environnantes dans un rayon de 40 kms.

Les sorties

	Accompagnateurs	Nbre sorties	Sorties annulées	Nbre moyen participants
Lundi – contemplatifs	6	39	6	20
Lundi – allure modérée	6	39	6	30
Mercredi – allure rapide	10	39	6	19
Mercredi – allure modérée	16	39	6	25
Vendredi	16	39	6	36
Dimanche	20	39	5	20
Jeudi – en Juillet et Août	3	9	0	34

Séjours : 12 programmés et réalisés

	Accompagnateurs	Nbre participants
Les calanques	Daniel Truchon	35
Habère Poche	Daniel Girod	19
Aveyron et plateau du Larzac	Bernard Velon	24
Chaux des Crotenay	Martine Morel, G.J.Rolland	24
Ubaye Barcelonnette	Daniel Truchon	23
Vallée du Champsaur	Bernard Velon	16
Lanslebourg	Daniel Truchon	30
Plateau des Glières	Véronique Girard	10
Vercors Sud	Claude Dufour	24
Dentelles de Montmirail	Danièle Thibert	24
Le golfe du Morbihan	Gaby Billaud, Denise Larue, Christiane Ravoux	55
Au pays de Ferrat	Janine Loubière, Bernard Charbouillot	20

Entretien des sentiers

L'assemblée remercie Daniel Truchon, le maître d'oeuvre pour le balisage et l'entretien des sentiers. Avec lui, 27 personnes ont participé à ce travail, pour 2 journées de balisage et 5 journées d'entretien.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER, clos au 30 septembre 2018

Les dépenses s'élèvent à 69 550,43 €, les recettes à 71 954,64 €. L'excédent est de 2 404,21 €. Les comptes ont été vérifiés et validés par les vérificateurs.

Pas d'abstention, pas de voix contre. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT du TIERS SORTANT

Rolande Berthet, Claude Dufour, Véronique Girard, Daniel Magnon, Armand Vacle se représentent. 3 nouveaux candidats : Marie-Cécile Gelmini, Martine Hazard, Fabrice Terefenko.

Pas d'abstention, pas de voix contre, ces trois candidatures sont acceptées à l'unanimité ainsi que le renouvellement des membres cités.

LA VIE du CLUB, quelques ajustements proposés

- Certificat médical : pour les nouveaux adhérents le certificat médical est obligatoire.
- Questionnaire de santé : pour les renouvellements d'adhésion, le questionnaire de santé peut remplacer le certificat médical sous certaines conditions. Il suffira d'envoyer, avec son adhésion, l'attestation relative au questionnaire, si toutes les réponses aux questions sont négatives.
- Montant et validité de l'adhésion
 - 2019 : 10 novembre 2018 au 1er septembre 2019 : 15 €
 - 2020 : 1er septembre 2019 au 1er septembre 2020 : 15 €
- L'indemnité kilométrique passe à 0,30 €
- Séjours : les frais de reconnaissance, de gestion et d'indemnisation des organisateurs seront intégrés au coût de tous les séjours.
A partir de 2020, l'assurance multirisque proposée par certains centres d'hébergement sera contractée et intégrée au coût du séjour.

Tous ces ajustements à la vie du club sont adoptés à l'unanimité.

Un aperçu des séjours 2019 : 10 séjours sont proposés, dont 2 en car, Chaque accompagnateur présent donne quelques explications sur son séjour.

Rappel de quelques dates

- . diffusion du programme et infos complémentaires : à partir du 8 décembre
- . les inscriptions aux séjours jusqu'au 4 janvier 2019 dernier délai.
- . réunion d'arbitrage, le 17 janvier 2019
- . confirmation du 20 janvier au 15 février 2019.

Cotisation 2019 : à envoyer jusqu'au 15 décembre 2018,

Soirée amitié le 19 janvier 2019 : Afin de remercier les 50 accompagnateurs et les 17 bénévoles sentiers de leur engagement, le club participera financièrement à leur repas.